

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : froussille@mairie-marmande.fr

Marmande, le 10 juin 2026

QUARTIER TREC

COMPTE-RENDU DE RENCONTRE DE QUARTIER

VENDREDI 5 JUIN 2026

Lieu : Cour de la cité de la formation, 15 rue Albert Camus

Début de la rencontre : 18h Fin de la rencontre : 20h30

En présence de :

- 24 habitants
- Élus de la majorité :
 - Emilie Marot, conseillère déléguée spéciale à la vie citoyenne
 - Maud Caruhel ,1^{ère} adjointe au maire aux solidarités, aux seniors, aux politiques innovantes et à la vie associative
 - Stéphane Martino, conseiller délégué à la démographie médicale
 - Nadia El Amrani, conseillère déléguée au conservatoire et à la vie associative
 - Joelle Quere-Grimes, adjointe au maire à la santé et à l'accès aux soins
- Élu(e) de l'opposition (Un nouveau cap pour Marmande) : Christelle Bonnet
- Les agents mairie : Julie Marot, Fabienne Roussille Guimberteau

Ordre du jour :

- Rencontre avec les élus
- Temps d'échange avec les habitants sur la vie du quartier

Cette rencontre débute par une présentation des élus.

En introduction des échanges sur la vie du quartier, Madame Caruhel explique la nouvelle méthode d'accompagnement des rencontres de quartiers ; à la différence de la précédente mandature, il n'y aura plus d'élus du conseil municipal référents de chaque quartier ; lors des rencontres de quartier, au gré des thématiques abordées et des disponibilités, plusieurs élus seront mobilisés, permettant ainsi aux habitants de

rencontrer l'ensemble des élus. ; ce fonctionnement innovant favorise aussi une vision globale de la participation citoyenne sur la ville de Marmande.

Madame Emilie Marot, référente de la vie citoyenne assurera le lien entre tous.

Une habitante évoque sa crainte de ne plus avoir de relais vers les élus lorsqu'une problématique ou un besoin apparaissent sur le quartier.

Elle est assurée du maintien de la permanence des élus le 2^{ème} samedi matin au marché.

L'application mobile « Marmande et moi » permet aussi de signaler des désagréments du quotidien.

[Marmande et Moi – Applications sur Google Play](#)

[App Marmande et Moi - App Store](#)

De plus, le service citoyenneté reste accessible et à l'écoute de tous.

Une habitante s'adresse à M. Martino et souhaite savoir en quoi consiste sa délégation au sein de la municipalité : la démographie médicale.

La municipalité, consciente du déficit d'offres médicales (médecins généralistes et spécialistes) porte un projet de création d'une maison de santé, qui serait implantée à proximité de la gare facilitant ainsi les déplacements des professionnels de santé (médecins, spécialistes, infirmiers, etc.). Ce projet reposerait notamment sur la présence de praticiens salariés.

Enfin, Stéphane Martino met en avant une autre problématique : sur la douzaine de médecins exerçant à Marmande, seuls deux acceptent actuellement d'accueillir des internes en formation, ce qui limite les possibilités de renouvellement des praticiens à moyen terme.

Au gré des discussions et des échanges, différentes thématiques ont été abordées :

Aménagement urbain :

Les habitants soulèvent un besoin de réaménagement et d'embellissement de l'avenue Boisvert, entrée de ville ; repenser le stationnement et apaiser les circulations piétonnes, végétaliser et fleurir. Il est proposé de mettre en place un groupe de réflexion sur ce sujet.

Espaces verts :

Plusieurs lieux du quartier sont évoqués et montrent un besoin d'entretien comme :
Rue Branly : un besoin d'entretien des massifs et un arbre poussant sur le trottoir entre une murette et un poteau électrique.

Avenue Joffre : des mauvaises herbes sur les trottoirs et bas de mur.

Angle de la rue Cassin et de la rue P. Valery : un défaut d'entretien d'une haie gênant les circulations piétonnes.

Mobilier urbain :

Il est demandé que les tables et bancs du square de l'amitié soient repeints ; un chantier citoyen ou un chantier jeune est évoqué.

Mobilité :

Le marché de plein vent initialement pensé sur le parking du cimetière sera installé sur l'esplanade de Maré ; afin de faciliter sa fréquentation par les habitants du quartier Trec, il est demandé que la navette gratuite du centre-ville puisse circuler dans le quartier le mardi durant les horaires du marché.

Propreté :

Des déchets et dépôts sauvages « arbre à canettes » sont constatés avenue Boisvert, à proximité des locaux des restos du cœur.

La présence de rats est signalée aux alentours des composteurs, rue Barbusse.

Sécurité routière :

En termes de mobilité piétonne, plusieurs points sont soulevés :

Rue des floralies : les véhicules des riverains sont stationnés sur les trottoirs pour permettre la circulation en double sens des véhicules ; les piétons sont obligés de marcher sur la chaussée.

Avenue Boisvert : les stationnements sur les trottoirs obligent les piétons à circuler sur la chaussée ; les défauts d'entretien de haie viennent renforcer cet inconfort.

Rue Manet/rue Nicot : il est demandé à nouveau la mise en place d'un passage piéton pour traverser la rue Albert Camus.

Traversée des boulevards par les piétons : la durée des feux piétons est trop courte et rend la traversée périlleuse : feux Boisvert, feux du Plaza, feux du fournil Hélios.

Avenue Joffre : le mauvais état des trottoirs oblige les piétons et notamment les parents avec des poussettes à circuler sur la chaussée (trous, dénivelé,)

Une chute d'une riveraine est signalée.

La municipalité souhaite mettre en place une équipe d'intervention rapide, qui agirait en complément des travaux menés par le service Voirie de Val de Garonne Agglomération.

Circulation des vélos :

Il est signalé un défaut d'entretien de la signalétique au sol pour les circulations cyclistes.

De plus les automobilistes ne respectent pas les zones vélos au niveau des feux tricolores.

Circulation des véhicules :

Rue Nicot : le sens unique n'est pas respecté.

Rue Manet : cette rue permet d'accéder à CESAme mais aussi au parking de la CFP (la barrière n'est plus fermée) ; la fréquentation est donc augmentée et la circulation à double-sens est difficile, des véhicules des riverains étant stationnés.

Avenue Joffre : les habitants constatent un non-respect de la zone 30 avec une forte accélération après les aménagements devant l'école Herriot vers le carrefour du cimetière. Les relevés de vitesse fait au niveau de l'école n'ont pas montré d'excès significatifs

La chicane n'est pas assez matérialisée ; les véhicules se déportent sans respecter leur voie.

L'emplacement dédié au bus sur le parking Herriot est occupé trop souvent par des véhicules, obligeant le bus à s'arrêter sur la chaussée.

Vie de quartier et animations :

Les habitants souhaiteraient vivre à nouveau des temps festifs et conviviaux sur leur quartier.

Les élus affirment que rien n'empêche la mobilisation d'un groupe de volontaires pour initier une animation ; la mairie apportera son soutien (prêt tables et chaises, soutien en communication). Il appartient aussi à chacun d'informer son voisinage.

Il est donc proposé de remettre en place la traditionnelle auberge espagnole au square de l'amitié en septembre (attention 5 et 6 septembre : forum des sports).

Concernant le jardin des sources, l'inauguration qui devait avoir lieu en mai, est reportée en Septembre. D'ici là, il est nécessaire de mettre en place un chantier citoyen pour nettoyer manuellement la propagation des plantes indésirables ; l'association des scouts (installée sur le quartier) peut être sollicitée pour participer à ce chantier. Un temps convivial pourra aussi clôturer cette action collective.

A l'issue de ce temps d'échange, le verre de l'amitié est partagé.